



INTERVENTION SNEP-FSU

SEMINAIRE DES ANIMATEURS D'AS

MERCREDI 24 JUIN 2020

Pour débiter, le SNEP-FSU tient à adresser une pensée aux familles qui ont été endeuillées et pour qui le confinement a été une épreuve.

Le SNEP FSU 78 voudrait aussi remercier Kildine et Philippe d'avoir permis, malgré le contexte sanitaire compliqué, la tenue de cette journée bilan.

La période de « reprise » progressive dans les établissements est complexe, pleine d'incertitudes et aussi d'obstacles : Le respect des protocoles sanitaires, des gestes barrières et particulièrement l'accès aux installations sportives. L'EPS a repris, dans des formes diverses, dans les collèges. Cependant, à notre connaissance, pas ou peu d'AS ont pu reprendre leur activité.

Nous saluons le professionnalisme des collègues présents cet après-midi. Cet engagement démontre l'attachement de chacun au sport scolaire et l'attente que représente sa reprise.

Nous avons besoin de mutualiser nos expériences et nos idées pour que nos AS reprennent dans une nouvelle dynamique.

Il y a 5 sujets que nous souhaitons aborder.

- La mise en place du dispositif 2S2C, dont M. Blanquer voudrait qu'il s'inscrive dans la durée, doit appeler à la vigilance de la profession. En effet, pour notre ministre et président de l'UNSS, ce dispositif préfigure « l'école de demain » puisqu'il précise à ce sujet "Nous voulions de toutes les façons développer le sport et la culture" et "la crise nous oblige un peu à accélérer ce qu'on devait faire de toute façon", tout est dit ! Depuis le 22 juin il n'a plus lieu d'être puisque tous les élèves sont désormais accueillis dans les écoles et collèges. Pourtant le ministre a d'ores et déjà annoncé que le dispositif perdurerait alors même que le 2S2C semble faire l'unanimité contre lui : Après le SNEP-FSU dès le 14 mai, divers collectifs, acteurs du monde de l'éducation et de l'EPS, organisations et syndicats expriment leur opposition à ce dispositif par voie de presse, lettres ouvertes, pétitions : formateurs de Créteil et Bordeaux, le SNUIPP, la ligue de l'enseignement, la FCPE, le SeUNSA, les CEMEA, le SGEN-CFDT, les Francas, l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Education des Villes et des Collectivités Territoriales), l'association des petites villes de France, un collectif à Brest, etc. La liste s'allonge de jour en jour, il n'y a plus guère que les ministres de l'EN et des sports, le CNOSF et aux dires de Monsieur Blanquer, les quelques centaines de communes (sur 36 000) qui plébiscitent ce dispositif (33 dans le 78)!

Le SNEP-FSU s'oppose vivement à ce dispositif qui entre en concurrence avec l'EPS et nos AS, qui donne la possibilité à des intervenants, recrutés sans concours et dont les rectorats ne savent rien, d'intervenir sur le temps scolaire. De plus ils se voient allouer des moyens et des installations qui font déjà défaut dans le quotidien des professeurs d'EPS et animateurs d'AS.

- La nouvelle augmentation du prix de la licence à la rentrée 2020 : Après avoir voté contre cette augmentation à l'AG de l'UNSS en janvier, le SNEP-FSU a demandé son annulation au CA de l'UNSS du 19 mai et portera à nouveau cette exigence le 30 juin lors de la prochaine AG nationale.

De plus, la baisse de 25%, de la subvention de la région Ile De France au service régional UNSS (-28 000 €) est une nouvelle mise en difficulté pour le sport scolaire.

Là encore, pour plus de détails je vous invite à consulter notre site.

- Suite aux déclarations de notre IA-IPR EPS au dernier CDUNSS nous nous félicitons de constater que nous partageons l'impérieuse nécessité de demander à la direction nationale de l'UNSS la renégociation du contrat licence pour les AS de lycées et lycées professionnels qui sont asphyxiées financièrement depuis la généralisation de cette mesure.

- Au-delà des problématiques financières des AS de lycées, leur situation risque encore de se dégrader. Comme le SNEP-FSU le craignait, la mise en œuvre de la réforme du lycée n'a fait qu'aggraver leur situation. Les mercredis après-midi doivent être des moments sanctuarisés pour le sport scolaire (toutes les notes de service le précisent depuis 1986 !!). Or, de trop nombreux cours ou épreuves d'E3C ont été programmés sur ces créneaux ! Certaines AS ont renoncé à participer à des compétitions ou à certains événements. Nous avons toutes les raisons de craindre une baisse du nombre de licenciés en lycée et cela sans même parler de la crise sanitaire que nous venons de vivre.

Le SNEP FSU se félicite que le nouveau PNDSS puisse être un point d'appui pour les équipes d'EPS pour négocier les libérations du mercredi AM, car il mentionne expressément la libération de ce créneau « historique ». Il appartiendra au groupe de travail qui contribuera prochainement à l'élaboration du plan de développement départemental de s'assurer que cette libération soit rappelée au niveau des Yvelines.

-Nous avons appris que certains postes avaient été bloqués au mouvement pour y implanter des supports stagiaires complétés par un BMP. Nous dénonçons ces décisions qui ne font que fragiliser les AS avec la perte d'un forfait d'animateur à temps plein.

Merci pour votre attention.